

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2010

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. – DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. -.THOMAS D. (Adjoints) - BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. – JACOB JL. – JONET S. – LE BAIL J. - LE GUILLOU G. - LE VEZOUET JP. — RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

Mme ANGER M. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.
M. MORICE Y. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.
M. MORISSEAU M. qui donne pouvoir à M. HENRY B.
M. LE ROUX P. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

ABSENTS

Mme MABIN B.
Mlle MARTIN E.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance de conseil municipal, M. COLDEFY et M. LE BOULZEC, Architectes, présentent le projet d'extension de l'école du Croissant. M. COLDEFY précise que ce projet s'inscrit dans une perspective d'évolution de l'école. Il ajoute que dans le cadre d'un budget de 500 000 €HT, les réalisations suivantes pourraient être envisagées :

- Construction d'un local garderie d'une surface de 120 m²
- Création de sanitaires côté maternelle
- Création d'une restauration pour les petits...

Malgré les travaux, M. Pierre SALLIOU rajoute que l'école continuera de fonctionner. M. Bernard HENRY et M. Jean-Pierre LE VEZOUET approuvent l'emplacement de la future garderie, installée au centre de l'école. M. COLDEFY, architecte, prévoit de procéder à des relevés courant février, délivrera une esquisse du projet en mars.

Après avoir remercié M. COLDEFY et M. LE BOULZEC pour leur exposé, M. Pierre SALLIOU rend hommage à M. Serge LE PAGE, dont les obsèques ont été célébrées dans l'après-midi.

I Travaux de sécurisation de la Poterie – Demande de DGE

M. Marcel LE FOLL fait le point sur les travaux de sécurisation de la Poterie. Un des principaux objectifs est de réduire la vitesse. Ainsi, de nombreux îlots centraux vont être créés, avec des passages piétons. Deux zones : à l'entrée et à la sortie du bourg vont être limitées à 70 km. La chaussée aura une largeur de 6 m. Actuellement EUROVIA effectue les branchements d'eau potable. Les travaux réalisés pour le compte du SDE, ERDF, GRDF et France Telecom vont débuter mi-février et doivent être terminés fin juin. M. Marcel LE

FOLL regrette que l'alimentation en gaz s'arrête au nouveau lotissement de la Poterie. Il souhaiterait que les travaux se poursuivent jusqu'à la rue du Moulin. Pour cela, il faudrait de nouveaux abonnés.

M. Pierre SALLIOU ajoute que le projet de sécurisation de la Poterie sera présenté aux riverains.

M. Marcel LE FOLL précise que le montant des travaux s'élève à 1 151 457 € HT , estimation réalisée par le cabinet A et T OUEST de Lannion. Le montant de la DGE pourrait s'élever à 35 % sur une partie des travaux.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la réalisation de ce projet et le plan prévisionnel de financement et autorise le maire à demander la subvention.

II Guingamp Communauté – Transfert de la compétence transport

M. Bernard HENRY explique que Guingamp Communauté a décidé lors de la délibération du 17 décembre dernier de solliciter les communes membres d'approuver le transfert de la compétence transport. Une présentation du projet a eu lieu en mairie courant décembre. Il ajoute que la mise en route est prévue en 2011.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce transfert de compétence.

III Guingamp Communauté – dénomination de zone d'activité dite du « Restmeur »

M. Loïc FREMONT explique que, par courrier du 10 décembre dernier, Monsieur le Sous Préfet de GUINGAMP a indiqué que l'appellation « le Restmeur » est illégale à proximité du lycée, notamment pour le rond-point et la zone commerciale. M. Pierre SALLIOU fait un bref rappel historique de l'appellation : « Le Restmeur ». En effet, ce nom est la propriété de M. de Bellecize, actuel propriétaire du château « Le Restmeur » à Pommerit-Le-Vicomte. M. Loïc FREMONT précise que le bureau municipal propose de nommer cette zone : « Espace commercial St Loup » en référence à la fête de la St-Loup qui a été créée au cours du 18^e siècle au Château de Runevarec à PABU.

M. Jean-Pierre LE VEZOUET souhaiterait que cette zone s'appelle : « Runevarec », nom du lieu-dit.

M. Pierre SALLIOU propose de passer au vote :

- 2 voix pour l'appellation « Runevarec »
- 18 voix pour Espace commercial St –Loup

IV Eclairage public – Travaux sur installations

M. Marcel LE FOLL explique que le SDE a procédé à l'étude du remplacement d'un foyer d'éclairage public rue du Prieuré pour un coût de 550 € TTC, soit 330 € à la charge de la commune, le remplacement d'un coffret à la Villeneuve pour un coût de 750 € TTC, soit 450 € TTC à la charge de la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour ces travaux.

V Questions diverses

M. Pierre SALLIOU informe que Mme Marie-Louise LE ROUX, agent à l'école du Croissant part en retraite le 01 février prochain. M. Jean-Yves DEREAT précise que jusqu'à la rentrée, son emploi du temps sera réparti entre plusieurs agents.

M. Pierre SALLIOU demande que le conseil municipal se prononce pour une aide en faveur des sinistrés d'Haïti et propose de verser une somme de 1 000 € A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser 500 € à l'association « Action Justice et Paix » et 500 € à la Fondation de France.

M. Gérald CREEL précise que la Lyonnaise des Eaux, par l'intermédiaire d'Aquassistance intervient pour l'alimentation en eau potable lors de catastrophes.

M. Pierre SALLIOU déclare qu'il a été interpellé par des Pabuais au sujet de la neige. Il souligne que les services techniques sont intervenus sur l'ensemble du territoire. La commune a également fait appel au service d'un tracto pour dégager les voies.

M. Jean-Pierre LE VEZOUET demande que le temps d'éclairage public soit diminué.
M. Marcel LE FOLL va solliciter l'aide du SDE.